

SOMMAIRE DÉLIBÉRATIONS DU COS – SÉANCE DU 26 MARS 2021

- 01 Adoption du Compte financier 2020 et du compte administratif 2020
- 02 Approbation des comptes sociaux 2020 du Crédit Municipal de Paris (format bancaire)
- 03 Remises gracieuses pour le régisseur des caisses du prêt sur gage au titre des années 2019 et 2020
- 04 Indemnisation en raison de la perte d'un gage
- 05 Indemnisation en raison de la perte d'un gage
- 06 Autorisation de levée de prescription de bonis
- 07 Prolongation de la mesure de dégagement à titre gracieux
- 08 Autorisation de couverture contre les fluctuations du cours de l'or
- 09 Approbation du Rapport annuel sur le contrôle interne et la mesure et la surveillance des risques pour l'exercice 2020
- 10 Approbation du Rapport annuel 2020 de contrôle interne dédié à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) et au gel des avoirs pour l'exercice 2020
- 11 Règlement du comité LCB-FT
- 12 Règlement du comité ALM
- 13 Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) du CMP
- 14 Désignation des représentants du Conseil d'Orientation et de Surveillance au comité d'audit du Crédit Municipal de Paris et désignation du Président du comité
- 15 Modification du règlement intérieur de la commission d'appel d'offre du Crédit Municipal de Paris
- 18 Mise à jour du tableau des emplois du Crédit Municipal de Paris
- 19 Convention de subvention entre l'association Finances & Pédagogie et le Crédit Municipal de Paris
- 20 Convention de mécénat financier entre Paris & Co et le Crédit Municipal de Paris
- 21 Convention de mécénat entre le Crédit Municipal de Paris et l'Association de soutien à la Fondation des Femmes